



Commune
de Froideville

PREAVIS N° 153/2014

Rapport de gestion de la Municipalité de Froideville au Conseil Communal Activités 2013

Table des matières

Introduction	3
Municipalité et administration	4
Quelques faits marquants	6
Programme de la Municipalité	9
Commissions municipales	11
Personnel d'exploitation	17
Population	18
Conseil communal	19
Résultats 2013	25
Analyse des différentes directions	25
Crédits accordés par le Conseil communal au 31.12.2013	43
Registre foncier	44
Utilisation des compétences	46
Projets et réalisations à court terme	47
Conclusions	47
Décision	48
Liste des abréviations	49

RAPPORT
DE LA MUNICIPALITE DE FROIDVILLE
AU
CONSEIL COMMUNAL

SUR SES ACTIVITES DURANT L'ANNEE 2013

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

1. INTRODUCTION

Conformément aux dispositions légales et se basant sur :

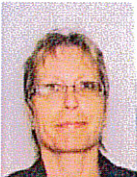
- la Loi sur les Communes (LC) du 28 février 1956, état au 1^{er} juillet 2013 (art. 93a à i) ;
- le Règlement sur la comptabilité des communes (RCC) du 14 décembre 1979, état au 1^{er} mars 2006 (art. 33 et suivants) ;
- le Règlement du Conseil communal de Froideville du 23 octobre 2006 (art. 97 à 105) ;

La Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport sur sa gestion pour l'année 2013.

Ce rapport tente de vous donner un maximum d'informations sur les résultats enregistrés par notre commune tout au long de l'année.

2. MUNICIPALITE ET ADMINISTRATION

Michel PITTET Syndic 	ADMINISTRATION GENERALE -autorités -administration -économat -personnel -assurances -intérêts généraux -affaires culturelles -sports-loisirs FINANCES (jusqu'au 30.06.2013) -comptabilité générale -impôts – service financier FUSION DE COMMUNES TRAVAUX (partiel) -aménagement du territoire et police des constructions	Vice-Syndic pour la législature 2011/2016 J.-F. THUILLARD J.-F. THUILLARD J.-F. THUILLARD J.-F. THUILLARD
Rolf GERBER (Dès le 01.07.2013) 	FINANCES -comptabilité générale -impôts - service financier SECURITE SOCIALE TEMPLES ET CULTES	Michel PITTET Michel GIROD Michel GIROD
Michel GIROD Municipal 	DOMAINES (partiel) -bâtiments -ordures ménagères – déchets - citernes TRAVAUX (partiel) -routes -parcs & promenades - cimetière	Michel PITTET Jan Matti KELLER

Jan Matti KELLER Municipal 	<u>SERVICES INDUSTRIELS</u> -service des eaux -service du gaz -éclairage public <u>POLICE</u> -santé publique -contrôle des habitants -défense c/ incendie -protection civile <u>INFORMATIQUE</u> <u>TRAVAUX (partiel)</u> - épuración -réseau d'égouts	Michel GIROD Michel GIROD Rolf GERBER J.-F. THUILLARD
Jean-François THUILLARD Municipal 	<u>INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES</u> -écoles + Codir ASICE -orientation et formation professionnelle -service dentaire scolaire <u>CONSTRUCTION NOUVEAU COLLEGE</u> <u>DOMAINES (partiel)</u> -forêts et terrains communaux <u>TRAVAUX (partiel)</u> - AET (Codir)	Jan Matti KELLER Michel PITTET Jan Matti KELLER Jan Matti KELLER
Titulaire	Directions	Remplaçantes
Alice HENRY 	<u>SECRETAIRE MUNICIPALE</u> Archives communales Préposée au contrôle des habitants Statistiques et plates-formes cantonales Site internet (mises à jour)	Line PORCELLO
Line PORCELLO 	<u>SECRETAIRE-ADJOINTE</u> Location des salles Froideville-Infos Registre des commerçants Site internet (mises à jour)	Alice HENRY

<u>Rolf GERBER</u> 	<u>BOURSIER COMMUNAL</u> (jusqu'au 30.06.2013)	Sandrine CRETIGNIER
<u>Sandrine CRETIGNIER</u> 	<u>BOURSIERE COMMUNALE</u> (dès le 01.07.2013)	Rolf GERBER
<u>Pauline HAUSWIRTH</u> 	<u>ADJOINTE ADMINISTRATIVE</u> (dès le 4.11.2013) - archives communales - aide de Mmes Henry, Porcello et Cretignier	

M. Pierre Ethenoz a démissionné le 08.11.2012 avec effet immédiat, pour cause d'ennuis de santé. Son remplaçant a été désigné lors d'une élection complémentaire qui a eu lieu le 21.01.2013. C'est M. Rolf GERBER qui a été élu tacitement. La Municipalité a fonctionné à 4 membres les deux derniers mois de 2012 et pendant les six premiers mois de l'année 2013.

3. QUELQUES FAITS MARQUANTS EN 2013

Janvier

- Le 2 janvier, un homme tue 3 personnes et fait 2 blessés à Daillon (VS).
- Le 10 janvier, décès de Claude Nobs fondateur du Montreux Jazz Festival.
- En janvier, l'Union européenne attribue au programme Human Brain Project de l'EPFL une subvention d'un milliard d'euros sur dix ans.

Février

- Le 23 février, Dario Cologna devient le premier Suisse champion du monde de ski de fond.

Mars

- Le 5 mars, décès de Hugo Chavez, président du Venezuela à l'âge de 58 ans.
- Le 13 mars, Jorge Mario Bergoglio, archevêque de Buenos Aires, est élu pape. Il prend le nom de François.

Avril

- Le 8 avril, décès à 87 ans de Mme Margaret Thatcher, ancienne premier ministre britannique, surnommée la dame de fer.
- Le 11 avril, le F.C. Bâle est en demi-finale de la Ligue Europa.
- Le 15 avril, une attaque fait 3 morts et 264 blessés à l'arrivée du marathon de Boston.
- Le 24 avril, un immeuble de 8 étages, abritant 5 ateliers de confection, s'écroule causant la mort de 1'127 personnes, payées souvent moins de 30 euros par mois.

Mai

- Le 13 mai, Marie âgée de 19 ans est enlevée près de Payerne par un prédateur sexuel. Son corps sera retrouvé le 15 mai.
- Le 19 mai, l'équipe suisse de hockey sur glace est en finale des mondiaux qu'elle perdra contre la Suède.
- Le 20 mai, une tornade fait 24 morts et 387 blessés à Oklahoma, ville du basketteur suisse Thabo Sefolosa.

Juin

- Le 15 juin, Hassan Rohani est élu président de l'Iran. Les négociations sur le nucléaire sont relancées.

Juillet

- Le 3 juillet, l'armée égyptienne destitue de président Morsi, élu 1 an plus tôt juste après la révolution.
- Le 6 juillet, un train à la dérive composé de 72 wagons-citernes remplis de pétrole brut explose et détruit le centre-ville de Lac-Mégantic au Québec. 47 personnes sont tuées.
- Le 24 juillet, le déraillement d'un train à grande vitesse fait 79 morts et 140 blessés à St-Jacques de Compostelle.
- Le 29 juillet, une collision ferroviaire fait 1 mort et 25 blessés à Granges-Marnand.
- En juillet, la Suisse conserve son premier rang en matière d'innovation, selon l'OMPI.

Août

- Le 21 août, le gouvernement syrien bombarde les faubourgs de Damas avec du gaz sarin. On compte 1'429 victimes dont 426 enfants ainsi que 3'600 blessés.

Septembre

- Le 7 septembre, le tennisman suisse Stanislas Wawrinka est en demi-finale à l'US Open de New-York.

- Le 12 septembre, Adeline est portée disparue. Elle accompagnait un prisonnier qui l'a tuée. On retrouvera ce criminel en Pologne quelques jours après.
- Le 16 septembre, le paquebot « Costa Concordia », échoué en janvier 2012 devant l'île toscane du Giglio, est redressé. C'est une énorme opération technique.
- Le 22 septembre, une attaque terroriste fait 67 morts et 170 blessés dans un centre commercial de Nairobi.
- En septembre, le WEF sacre la Suisse numéro un mondial de la compétitivité pour la 5^e fois consécutive.

Octobre

- Le 3 octobre, le naufrage d'un bateau au large de l'île de Lampedusa fait au moins 359 morts.
- Le 11 octobre, l'équipe suisse de football se qualifie pour la Coupe du monde au Brésil en 2014.

Novembre

- Le 9 novembre, le typhon « Haiyan » a fait au moins 10'000 morts dans la province de Leyte aux Philippines.
- Le 28 novembre, Sylvio Berlusconi est destitué de son poste de sénateur après sa condamnation à 7 ans de prison pour abus de pouvoir et prostitution de mineures.

Décembre

- Le 4 décembre, Didier Burkhalter est élu président de la Confédération.
 - Le 5 décembre, Nelson Mandela, surnommé Madiba, chef de la lutte contre l'apartheid, emprisonné pendant 27 ans et élu 1^{er} président noir en Afrique du sud, décède à l'âge de 95 ans.
-

Programme de la Municipalité

La Municipalité s'est réunie régulièrement le lundi en fin d'après-midi pour des séances de 2 à 3 heures afin de traiter tous les points de la semaine. Elle a pour objectif de répondre le plus rapidement possible aux questions et problèmes divers que l'on peut rencontrer dans la conduite des affaires communales.

L'engagement « Temps » ne se limite pas seulement à ces séances. Au total, les municipaux ont consacré, sur la base d'un plein temps communal de 42,5 heures par semaine :

- M. Rolf Gerber : 362.5 heures, pour 6 mois dès le 1^{er} juillet, soit 35.54%
- M. Michel Girod : 626.5 heures, soit le 30.71%
- M. Jan Matti Keller : 555 heures, soit le 27.21%
- M. Jean-François Thuillard : 729 heures, soit le 35.74%
- M. Michel Pittet : 1'150 heures, soit le 56.37%.

A cela s'ajoutent les heures passées dans les séances de sociétés ou d'organismes où les municipaux sont délégués pour représenter la commune ou la région en plus du mandat municipal.

En 2013 la Municipalité s'est particulièrement penchée sur les sujets suivants :

- Le contrôle et le suivi des nombreux dossiers de mise à l'enquête pour de nouvelles constructions, des agrandissements ou des transformations.
- La fin du chantier et l'inauguration du nouveau collège.
- En raison du fort développement démographique, l'étude de la mise à disposition de nouvelles salles de classes ainsi que l'accueil de la petite enfance.
- Les réflexions menées avec l'aide de spécialistes sur le développement futur de notre centre villageois.
- Les travaux d'épuration et de construction de trottoir.
- L'étude de la création d'une société anonyme pour la gestion du chauffage à distance.
- La sécurisation de la grande salle.
- Diverses réflexions sur l'équipement et le développement de notre service de voirie.
- Conclusion de la fusion en association de communes du SDIS du Haut-Talent avec Bottens, Bretigny, Cugy et Morrens.
- Adhésion à l'Association des communes du district du Gros-de-Vaud à but multiple et géométrie variable de la PCI.
- L'élaboration du règlement communal concernant la taxe relative au financement des équipements communautaires.
- La révision du règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux.
- La poursuite de l'étude en vue d'une fusion avec les communes de Bretigny, Cugy et Morrens.

Il faut aussi relever les nombreuses consultations pour toutes sortes de projets, de créations, de modifications de lois ou de règlements, tant au niveau fédéral que cantonal.

A cela s'ajoutent les nombreuses participations et discussions concernant la défense de nos divers intérêts dans le cadre de la région, du district ou du canton, ainsi que des représentations de notre commune à l'occasion de toutes sortes d'évènements.

Il y a lieu de relever un moment festif particulier de 2013 : la réception, le 4 février, de notre 2'000ème habitant en la personne du jeune Léo Prost.

2013 a été une année caractérisée par la finalisation de la construction de nombreux bâtiments.



Derniers bâtiments en construction dans le plan de quartier Raffort (ch. de la Plaine)



Construction de plusieurs bâtiments au ch. du Closel

Le budget mis à disposition par votre Conseil a été bien maîtrisé et respecté. Ce n'est pas toujours facile dans la mesure où certains organismes ou fournisseurs de prestations changent leurs conditions financières en cours d'année en omettant de nous les signaler suffisamment tôt. Il faut rappeler que les budgets sont établis en septembre ou début octobre au plus tard pour l'année suivante.

En ce qui concerne les dépenses extraordinaires, elles ont fait l'objet de préavis ou demande urgente comme pour le reflachage du ch. des Pierres, le tout approuvé par le Conseil communal.

Commissions municipales

Commission communale d'aménagement du territoire (CAT)

Président :	M. Michel Pittet
Membres :	M. Gérald Ducommun
	M. François Mathey
	M. Gérald Meylan
	M. Sandro Parisotto

Vous trouverez le détail de son activité à la rubrique 8.5 « Travaux » en page 30.

Commission communale de salubrité

Médecin	M. Marcel-André Boillat
Connaissances du bâtiment	M. François Mathey
Municipal	M. Michel Pittet

Cette commission s'est déplacée plusieurs fois dans un appartement. Aux dires de la locataire, elle ne supportait pas certaines odeurs. Différentes mesures ont été réalisées et des contacts engagés par le médecin de la commission auprès de spécialistes de la santé afin de nous permettre de nous déterminer.

Commission du Jumelage

Président :	M. Pierre-Alain Witzig
Secrétaire :	Mme Catherine Thuillard
Membres :	Mme Marianne Dind (démission au 11.03.2013)
	M. Daniel Métraux
	Mme et M. Marie et Philippe Brun
Représentant de la Municipalité	M. Jan Matti Keller

La commission s'est réunie à deux reprises. Rien de particulier n'est à relever si ce n'est, au terme de notre première séance, la démission pour raisons personnelles de la secrétaire, Mme Marianne Dind. Dès lors, c'est Mme Catherine Thuillard qui s'est spontanément proposée pour cette tâche.

Après avoir participé à la journée des nouveaux habitants, la commission s'est mise au travail afin d'organiser le déplacement à La Pacaudière les 14 et 15 septembre. Seul regret lors de cette sortie, l'absence pour cause de maladie de notre ancienne présidente, Mme Josiane Nussberger.

Dès le printemps 2014, la commission se mettra à l'ouvrage pour organiser les festivités du 30^e anniversaire à Froideville.

Commission des archives

Président	M. Michel Pittet
Responsable	Mme Josiane Nussberger
Membre	Mme Antoinette Mathey
Consultant	M. René Martin

A partir de fin avril, le fonctionnement de cette commission a été repris par le bureau communal. En effet, Mme Josiane Nussberger a été gravement atteinte dans sa santé et n'était plus en mesure d'assumer cette tâche. En fonction de la masse de travail toujours plus importante due au développement de notre commune, nous avons pris la décision d'engager une aide de bureau à 25% en la personne de Mme Pauline Hauswirth dès le 4 novembre 2013.

Cette décision était d'autant plus justifiée que nous avons décidé de revoir l'archivage de tous les dossiers de constructions qui étaient classés par année et par enquête. Il est beaucoup plus efficace de les classer par numéro de parcelle car cela facilite grandement les recherches d'autorisations de construire ou de plans, quel que soit l'historique des propriétaires.

Nous remercions vivement Mesdames Nussberger et Mathey pour leur engagement sans faille au service de nos archives.

Commission du feu

Président	M. Jan Matti Keller
Membres	M. Albert Arnold
	M. Jean Carrard
	M. François Mathey
Commandant du feu	M. Steve Imesch (fin 1 ^{er} août 2013)
Remplaçant du Commandant	M. Charly Dind (dès 1 ^{er} août 2013)
Administration	M. Dominique Glur

En 2013, la Commission du feu s'est réunie à plusieurs reprises, notamment, lors du rapport du Commandant pour prendre connaissance des différentes activités effectuées par les sapeurs pompiers durant l'année, et lors de quelques séances pour discuter des statuts du futur SDIS Haut-Talent et faire ses remarques à ce sujet. Elle a aussi suivi les exercices des pompiers de Froideville-Bottens, en collaboration avec le DPS Haut-Talent.

Elle s'est également rendue à Genolier pour soutenir notre équipe-concours lors du concours motopompe organisé par la Fédération vaudoise des sapeurs pompiers.

La Commission du feu remercie vivement toutes les personnes qui consacrent une partie de leur temps pour servir la collectivité publique.

Commission du Fonds du 700^{ème}

Président	M. René Martin
Secrétaire et trésorière	Mme Sylvia Meylan
Membre	M. Jean-Daniel Roy
Représentant de la Municipalité	M. Michel Pittet

Elle s'est réunie 1 seule fois. Ses préoccupations :

- L'horloge offerte et installée sur la façade du collège du Platane. Il s'agissait d'un prototype qui a enregistré quelques défauts. Le fournisseur a pris la décision de la rapatrier en usine afin d'y apporter les améliorations nécessaires. Elle sera remise en place dans le courant du printemps 2014.
- En ce qui concerne sa participation financière à l'achat d'un nouveau bassin pour la fontaine de la Place du Rossy, elle est dans l'attente de l'arrivée de l'eau. De nouvelles recherches auront lieu au début 2014.

PARTICIPATIONS A D'AUTRES ENTITES

ASICE – Association scolaire intercommunale de Cugy et environs

Comité de direction	M. Jean-François Thuillard, Président
Conseil Intercommunal	M. Jan Matti Keller
	M. Michel Pittet
Suppléant	M. Michel Girod
Représentante du Conseil communal	Mme Vanessa Chassot
Suppléant	M. Albert Blaser

Voir le rapport d'activité à la rubrique « Instruction publique » (pages 34 et ss).

Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL)

Groupe décisionnel	M. Michel Pittet
Groupe technique	M. Jean-François Thuillard

Les principaux chantiers développés en 2013 sont :

- Etude stratégique d'accessibilité multimodale du Nord lausannois
- Stratégie de préservation et d'évolution de la nature et du paysage
- Planification agricole dans le Nord lausannois.

- Poursuite de l'étude sur l'introduction de taxes d'équipements communautaires dans les communes.
- L'inauguration d'une nouvelle ligne de transport public entre Cheseaux et la gare de Renens.

M. Michel Pittet a participé à 7 séances du Gropil et M. Jean-François Thuillard à 4 séances des groupes techniques et à 2 séances décisionnelles. De plus, ils ont assisté au marché du SDNL à l'aéroport de la Blécherette, honoré de la présence de la Conseillère fédérale Madame Doris Leuthard. Pour suivre l'évolution de ces chantiers, la Municipalité vous invite à consulter le site www.sdn.ch.

Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région bassin supérieur Talent (AET)

Comité de direction	M. Sandro Parisotto M. Jean-François Thuillard
Conseil intercommunal	M. Michel Pittet, Président M. Jan Matti Keller M. Jean-Luc Stadler M. Marcel-André Boillat M. Philippe Heller M. Valéry Martin

Le Comité de Direction s'est réuni à 9 reprises pour gérer la bonne marche de l'Association.

Les discussions du Comité ont porté sur l'exploitation de la STEP, sur quelques pannes dues principalement à l'âge de certaines installations, sur des dysfonctionnements des équipements électromécaniques, sur l'aspect financier avec en particulier la clôture des comptes 2012 et le budget 2014.

Les résultats des analyses et les contrôles de rendement sont conformes à la législation en vigueur. Notre installation de déshydratation a atteint les 4'000 heures d'utilisation et a nécessité une révision. L'alimentation du dégrilleur par de l'eau industrielle a permis d'économiser env. 880 m3 d'eau potable.

M. Eric Bron, notre exploitant depuis la mise en service de la station d'épuration il y a 20 ans, nous a annoncé la fin de son activité professionnelle pour le 31 août 2014. Il désire prendre une retraite bien méritée. Début 2014, la commune de Cugy mettra au concours le poste d'exploitant de STEP.

Le Conseil intercommunal a siégé statutairement deux fois :

- le 27 mars pour l'adoption des comptes et la gestion 2012
- le 28 novembre pour valider le budget 2014.

Triage forestier intercommunal Mèbre-Talent

Comité	M. Jean-François Thuillard, Président
Garde-forestier et secrétaire	M. Jean-Philippe Crisinel
Caissière	Mme Christiane Fardel (fin au 31.12.2013)

Notre comptable, Mme Christiane Fardel, a mis un terme à son engagement fin décembre. Nous profitons de ce rapport pour la remercier de l'excellent travail accompli durant son mandat.

Le triage a ouvert ce poste de comptable à l'ensemble des communes membres et la seule candidature reçue fut celle de notre ancien boursier et actuel collègue municipal, M. Rolf Gerber. Il a pris ses fonctions début janvier 2014.

Les discussions concernant l'implantation d'un hangar à plaquettes forestières ont continué durant l'année et, au final, c'est un dossier d'enquête sur la commune de Bretigny qui a été déposé. Nous espérons pouvoir le mettre en service à mi-2014.

Les assemblées générales de mars et de septembre ont permis d'accepter les comptes 2012 ainsi que le budget 2014.

Association Jorat, « Une terre à vivre au quotidien »

M. J.-F. Thuillard, vice-président, a participé aux activités de cette entité :

- janvier : apéritif de début d'année avec les commerçants et sponsors intéressés par notre association
- 6 séances de comité
- 2 assemblées générales

Durant l'année, nous avons proposé de modifier les statuts permettant à l'assemblée générale de prendre des décisions en tenant compte des membres présents, seulement.

Une approche des directions des écoles du périmètre du Jorat a été faite, afin de permettre à nos élèves de découvrir la forêt différemment. Un essai concluant a été réalisé avec des classes de la région de Montblesson. Nous poursuivons les démarches auprès d'autres établissements scolaires.

L'étude et l'opportunité de réaliser un parc naturel périurbain dans le Jorat (PNP) est toujours en cours.

Projet de fusion

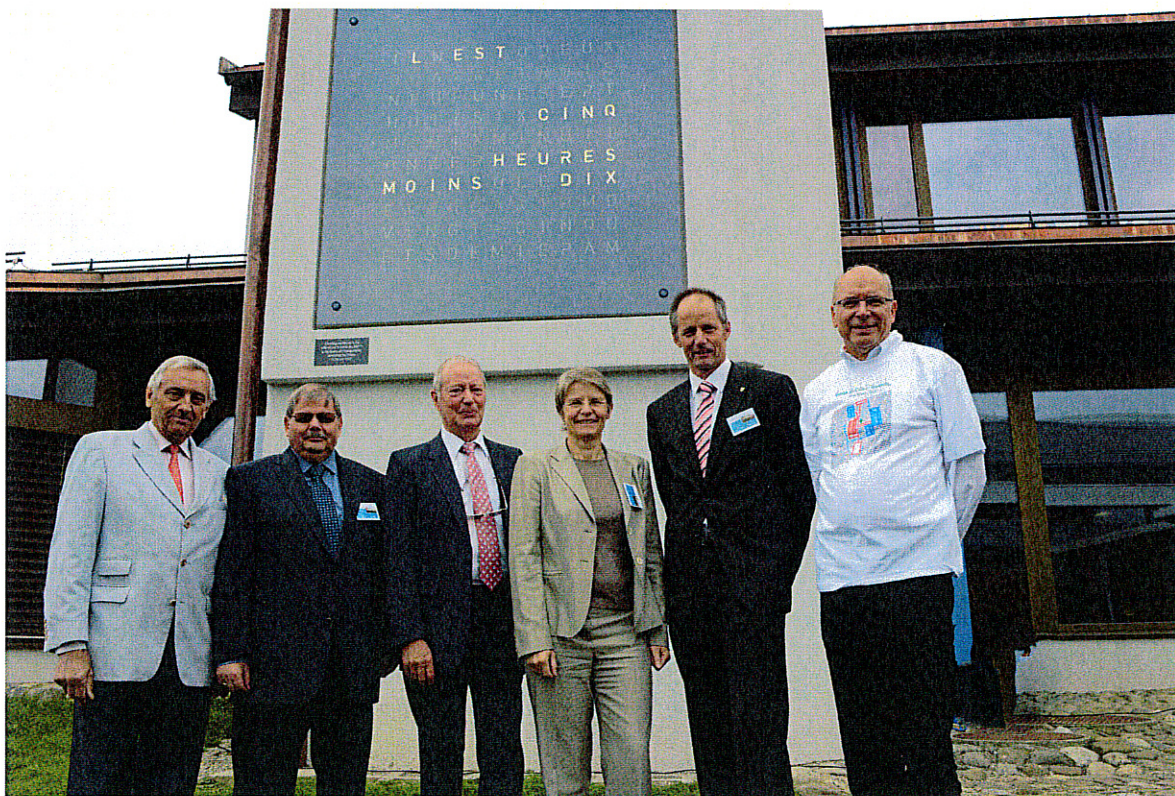
Tous les groupes de travail ont régulièrement siégé et ont rendu leurs conclusions à la fin de l'été. Le Comité de pilotage, quant à lui, s'est réuni à 11 reprises et participé aux présentations publiques villageoises lors de 4 soirées.

La dernière ligne droite se profile avec la rédaction et la signature par les Municipalités de la convention de fusion. Cette dernière sera votée par les Conseils communaux/général en juin et en cas d'acceptation par les quatre corps électoraux en novembre 2014.

Autres activités ou représentations

Nous remercions les préposés et suppléants aux tâches suivantes :

Préposé à la sécurité des chantiers	M. Sandro Parisotto
Office communal d'approvisionnement économique	Mme Alice Henry
Sécurité au travail	Mme Alice Henry / M. Jürg Leiser
Garde-forestier	M. Jean-Philippe Crisinel, Assens
Préposé agricole arrdt Froideville	M. Reynald Viret, Villars-Tiercelin



Inauguration du Collège du Chêne, de gauche à droite : M. René Martin, Président de la Commission du Fonds du 700^{ème} qui a financé l'horloge, M. Philippe Gaillard, Directeur des écoles, M. Michel Pittet, Syndic, Mme Anne-Catherine Lyon, Conseillère d'Etat, M. Jean-François Thuillard, municipal des écoles et M. Pascal De Benoit, l'architecte du projet.

4. PERSONNEL D'EXPLOITATION

Etat du personnel au 31 décembre 2013 :

Chef Service « Patrimoine et voirie »	M. Jürg Leiser
Collaborateurs	M. Jean-François Corbaz
	M. Yves Schwarz
Responsable déchèterie, intendant de la grande salle, du COE et du congélateur	M. John Métrailler
Apprenti	M. Laurent Crottaz
Intendant des bâtiments scolaires	M. Federico Pino
Aides-concierges des bâtiments scolaires	Mme Zélia Raposo
	Mme Maria-Ana Thuillard
Intendante du bâtiment de l'administration communale	Mme Liliane Dubrez

Nous remercions tous nos collaborateurs pour leur engagement total au service de notre communauté.

5. POPULATION

La statistique de la population au 31.12.2013 compte 2107 habitants qui se répartissent comme suit :

Suisse :	Hommes :	899	
	Femmes :	912	Total : 1811
Etrangers :	Hommes :	170	
	Femmes :	126	Total : 296

Soit une augmentation de 118 personnes par rapport à 2012 (1989).

Le Contrôle des habitants a enregistré 264 arrivées et 163 départs, 22 naissances, 5 décès, soit 454 mutations.

Le Bureau des étrangers a géré 296 dossiers en 2013 (contre 252 en 2012) , soit 102 permis « B », 184 permis « C », 1 permis « F » et 9 permis « L ».

Les communautés les plus importantes sont les suivantes : Le Portugal avec 80 résidents, puis la France (75 personnes), l'Italie (46 personnes), le Royaume Uni (16 personnes), l'Allemagne (13 personnes), puis la Belgique, la Pologne, la Turquie, la Serbie, le Belarus, le Brésil, l'Equateur, le Sri Lanka, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et d'autres encore.

6. CONSEIL COMMUNAL

Bureau du Conseil communal

Président	M. Olivier Martin
1 ^{er} Vice-Président	M. Dominique Glur
2 ^{ème} Vice-Président	M. Marc-Henri Schwab
Secrétaire	Mme Antoinette Mathey
Secrétaire suppléante	Mme Vanessa Chassot
Scrutateurs	M. Christian Clément
	M. Claude Dussez
Scrutatrices suppléantes	Mme Martine Ecuyer
	Mme Sarah Vittoz

Le Bureau s'est réuni 7 fois durant l'année pour régler les affaires courantes. Entre autre, il a nommé 14 commissions ad hoc pour l'étude des préavis soumis au législatif par la Municipalité.

Le Conseil communal a siégé à 4 reprises et 2 nouveaux Conseillers ont été assermentés.

En remplacement de M. Pierre Ethenoz, Municipal démissionnaire à fin 2012, c'est M. Rolf Gerber, boursier communal, qui a été élu tacitement le 21 janvier pour la fin de la législature 2011-2016. Assermenté le 25 juin devant le Conseil communal, l'entrée en fonction a eu lieu le 1^{er} juillet.

Le Bureau a aussi assumé le dépouillement des votations cantonales et fédérales. Réuni les 3 mars, 9 juin, 22 septembre et 24 novembre, il a enregistré les votations de 11 objets fédéraux et 4 cantonaux.

L'assemblée électorale est composée de plus de 1300 électeurs inscrits.

On relève à chaque votation un nombre de participants supérieur à la moyenne cantonale et fédérale. Notons que 35 à 50 électeurs viennent apporter leurs bulletins le dimanche matin pendant l'ouverture du local de vote entre 9h.30 et 11 h.

Signalons encore que le local du rez-de-chaussée de l'administration communale réservé pour la Secrétaire du Conseil communal est à nouveau disponible après avoir servi de salle de classe (son ancienne affectation) 9 mois durant.

Commission permanente des finances (CF)

Président	M. Philippe Weibel
Membres	Mme Martine Jaccoud M. Pierre Lancoud Mme Josette Schürch M. Peter Lehmann
Membres suppléants	M. Fabien Nanchen M. Vincent Steiner

La Commission des finances s'est réunie à 11 reprises pour étudier 12 préavis (135, 136, 137, 139, 140, 141, 143, 144, 146, 147, 148 et 150).

Elle a partagé les préoccupations de la Municipalité sur le nouveau règlement d'évacuation et d'épuration des eaux. Elle a, comme chaque année, étudié le rapport de gestion, les comptes de l'année précédente et le budget de l'année suivante.

Son président a rencontré M. Keller pour échanger des réflexions sur la simulation des taxes d'épuration. A l'instigation de la Commission de gestion, la Commission des finances a aussi partagé ses préoccupations sur les enjeux auxquels la commune devra faire face dans les années à venir.

Commission permanente de gestion (CG)

Président	M. Pierre-Aldo Barraz
Membres	M. Stéphane Caputo M. Laurent Gattlen M. Stéphane Thuillard M. Adrien Wälti
Membres suppléants	Mme Nicole Weibel M. Philippe Heller

Elle s'est réunie à 9 reprises. Au cours du 2^{ème} semestre M. Stéphane Caputo n'a pratiquement plus participé en s'excusant lors des 4 séances d'automne. Les membres suppléants ont été convoqués systématiquement et ont fait partie intégrante du groupe.

En début d'année, la commission a planifié ses activités en utilisant le « share » du Conseil communal en qualité d'essai pilote. Ces quelques mois d'utilisation ont permis de constater que cet outil ne semblait pas répondre aux besoins des conseillers et que son utilisation était assez lourde, demandant une structure de soutien inexistante pour l'instant. La CG a proposé de renoncer à ce dispositif et de développer par contre la mise à disposition des documents par voie électronique en utilisant le site internet de la commune.

Le rapport de gestion (préavis No. 138/2013) et le rapport des comptes (139/2013) ont été délivrés avant les délais et ont pu être étudiés au cours de 3 séances de travail.

Une liste de questions et propositions a été transmise à la Municipalité pour une discussion agendée au 10.06.2013. Elle a permis un débat constructif sur quelques points et en particulier sur les coûts de l'eau et de l'épuration. Sur ces bases, le rapport de la CG a pu être établi pour recommander au Conseil communal d'approuver la gestion 2012.

En automne 2013, quelques mois après l'inauguration du collège du Chêne, l'annonce d'une étude de construction d'un pavillon modulaire a surpris la CG. Celle-ci étant composée d'une majorité de membres réalisant leur premier mandat de conseiller, elle a décidé de reprendre l'historique des études et préavis liés aux infrastructures scolaires, afin de comprendre au mieux ce sujet délicat. Cette approche a engendré une séance commune avec la commission des finances, puis une rencontre avec les municipaux concernés. Ces recherches et analyses ont mis un peu au second plan les autres sujets que la CG souhaitait traiter en fin d'année. La CG a pu toutefois encore exprimer un point de vue commun lors de la discussion sur la fixation du taux d'imposition et préparer un projet de résumé annuel sur la gestion.

Commission permanente de recours en matière d'impôts

Membres

M. Daniel Freymond
Mme Carole Wiedemann
M. Stéphane Zoël

Elle s'est réunie à 8 reprises et a traité 6 recours concernant la taxe d'épuration des eaux usées.

Trois recours ont été acceptés et 3 rejetés par la commission.

SOMMAIRE DES DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

En 2013, le Conseil communal a tenu 4 séances.

Séance du 23 avril 2013

Travaux effectués :

- Assermentation de deux Conseillers (MM. Yves Nicolet et Vincent Steiner) en remplacement de MM. J.-R. Yersin qui a quitté notre commune et A. Marti, décédé et à qui le Président a rendu un vibrant hommage.
- Nomination de M. Vincent Steiner au titre de suppléant à la Commission permanente des finances.

Préavis municipaux soumis et adoptés

No 135/2013 concernant l'adoption du projet d'une demande de crédit extrabudgétaire pour financer les travaux relatifs à l'aménagement du chemin du Closel avec trottoir et éclairage public.

No 136/2013 concernant une demande de crédit extrabudgétaire en vue de l'achat d'un véhicule multifonctionnel pour le service de voirie.

No 137/2013 concernant une demande de crédit extrabudgétaire pour financer le remplacement d'une conduite d'eau et d'une borne hydrante au chemin du Moulin.

Séance du 25 juin 2013

Travaux effectués :

- Assermentation de M. Rolf Gerber en qualité de Conseiller municipal
- Nomination du Président du Conseil
- Nomination du premier vice-Président du Conseil
- Nomination du second vice-Président du Conseil
- Nomination de deux scrutateurs
- Nomination de deux scrutateurs suppléants
- Nomination de délégués à la commission du SDNL

Préavis municipaux soumis et adoptés

No 138/2013 concernant le rapport de la Municipalité sur sa gestion 2012.

No 139/2013 concernant les comptes 2012.

No 140/2013 concernant une demande de crédit extrabudgétaire en vue du remplacement d'une des lames à neige.

No 141/2013 concernant une demande de crédit extrabudgétaire pour financer le remplacement des collecteurs EU/EC en zone S au lieu-dit « Pré Bugnon – ch. des Raveyres »

Séance du 31 octobre 2013

Préavis municipaux soumis et adoptés

No 142/2013 concernant une demande d'approbation des nouveaux statuts de l'assemblée de l'Association des communes du district du Gros-de-Vaud « à but multiple et à géométrie variable » relatifs à l'organisation de la Protection civile et de la sécurité en général et sortie de la convention régissant l'organisation actuelle.

No 143/2013 autorisant la Municipalité à fonder une société anonyme pour l'exploitation du chauffage à distance (CAD).

No 144/2013 relatif à l'Arrêté d'imposition 2014.

Séance du 10 décembre 2013

Travail effectué :

- Rapports des délégués à l'ASICE et à l'AET

Préavis municipaux soumis et adoptés

No 147/2013 concernant la révision et la mise à jour du règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux.

No 146/2013 concernant le budget 2014.

No 149/2013 relatif aux statuts de l'Association de communes pour la fusion du SDIS du Haut-Talent entre les communes de Bottens, Bretigny, Cugy, Froideville, Morrens.

No 150/2013 concernant une demande de crédit extrabudgétaire pour la construction provisoire de 3 classes supplémentaires et d'une unité d'accueil pour les écoliers UAPE.

No 145/2013 concernant une demande d'approbation du règlement communal relatif à l'utilisation de caméras de vidéosurveillance dissuasive de la commune.

No 148/2013 pour l'établissement d'un règlement communal concernant la taxe relative au financement des équipements communautaires.

Relations avec le Conseil communal

Les 16 préavis présentés par la Municipalité au Conseil communal durant l'année 2013 ont tous été acceptés. Cela démontre, s'il le fallait encore, la grande confiance qui préside aux relations entre le Conseil communal et la Municipalité, ainsi que le bien-fondé des préavis présentés. Ceux-ci sont toujours étudiés minutieusement afin de ne solliciter que des crédits pour des dépenses indispensables au bon fonctionnement de la commune.

Un climat de travail harmonieux qui préside entre les deux autorités, synonyme d'efficacité, c'est bien ce qu'attend la population du village de la part de ses élus pour la représenter.

Nous remercions le Conseil communal pour la bonne défense des intérêts de la communauté, ainsi que son Président M. Olivier Martin, pour la conduite énergique des séances, fort qu'il est de son expérience de 25 ans à cette fonction.



7. RESULTATS 2013

Alors que le budget 2013 prévoyait un déficit de Fr. 394'223.00, nous enregistrons un bénéfice de Fr. 22'501.07.

8. ANALYSE DES DIFFERENTES DIRECTIONS

8.1 ADMINISTRATION GENERALE

Le Syndic M. Michel Pittet a participé aux groupes de travail extérieurs suivants :

- Présidence d'assemblées de l'AET
- Conseil intercommunal de l'Asice
- Conseil d'administration de Gedrel S.A.
- Conseil d'administration de Tridel S.A.
- Conseil d'administration de Cosedec (coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets)
- Délégué au groupe « Bourgs et villages » de l'Union des Communes Vaudoises
- Lausanne Région
- Lausanne Région, secteur Nord
- Gropil du Schéma Directeur du Nord Lausannois
- Région du Gros-de-Vaud
- Syndics du district
- Syndics de Bretigny-Cugy-Morrens
- Présidence d'assemblée du secteur Ouest des TL
- Conseil d'administration des Transports publics de la région lausannoise (TL)
- Visites de la Commission d'estimation fiscale
- Délégué de la Municipalité à l'AG de la Caisse Intercommunale de Pensions (CIP)

De nombreuses séances de travail ont été programmées avec les commissions communales ou municipales. A celles-ci s'ajoutent toute une série de représentations de notre commune, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre village et nous nous efforçons d'y répondre positivement dans toute la mesure du possible.

La Municipalité remercie toutes les sociétés qui nous invitent à participer à leurs manifestations. Elles nous permettent d'être en contact avec nos citoyens, de faire de nouvelles connaissances et d'entretenir des liens de bon voisinage ou d'amitié. Qu'elles soient culturelles ou sportives, ces nombreuses sociétés prouvent que Froideville est un village actif.

La Municipalité a fonctionné 6 mois avec un membre de moins, car M. Rolf Gerber, nouveau Municipal n'a pris ses fonctions que le 1^{er} juillet, occupé qu'il était jusqu'à cette date dans la fonction de boursier communal.

Un but est répété à chaque séance : la défense des intérêts de notre commune et la solution rapide des problèmes ou demandes qui apparaissent tout au long de l'année.

Le bureau communal est très bien géré par Madame Alice Henry (à 75%) assistée de Madame Line Porcello (à 70%).

La gestion des archives ayant été reprise par notre administration, nous avons engagé à l'automne une nouvelle collaboratrice à 25% en la personne de Madame Pauline Hauswirth.

Dès le 1^{er} juillet, la bourse communale est sous la responsabilité de Madame Sandrine Cretignier.

Merci à ces personnes pour leur aide précieuse.

Transports publics (tl)

Nous vous donnons ci-après quelques informations sur cette société qui nous dessert :

- Le capital social s'élève à Fr. 55'859'500.00, réparti en 223'438 actions nominatives de Fr. 250.00.
- Les parts des actionnaires se répartissent comme suit :

Canton de Vaud	58.3518%
Communes actionnaires	41.3317%
Actionnaires privés	0.1352%
BCV	0.1813%

- Participation financière communale au capital : 40 actions, soit le 0.0179%

Au total ce sont près de 105 millions de voyageurs transportés. En ce qui concerne la ligne 60, c'est la plus fréquentée des lignes régionales avec plus de 875'000 personnes.

Ces transports sont assurés par 232 véhicules routiers, 18 rames pour le M1 et 15 pour le M2.

L'effectif du personnel est de 1'104 emplois à plein temps.

La couverture des indemnités d'exploitation (déficit) est répartie comme suit :

- Réseau urbain (trolleybus et bus)	Communes	73.1%	Fr. 66.5 millions
	Canton	26.9%	Fr. 24.5 millions
- Réseau urbain (M1 et M2)	Communes	30.0%	Fr. 11.9 millions
	Canton	70%	Fr. 27.0 millions
- Réseau régional	Communes	15%	Fr. 0.9 million
	Canton	35%	Fr. 2.1 millions
	Confédération	50%	Fr. 3.0 millions

8.2. FINANCES

M. Rolf Gerber, boursier, a terminé son mandat au 30.06.2013. C'est Mme Sandrine Cretignier, entrée à notre service en septembre 2012 qui lui a succédé. A noter que nous rencontrons quelques difficultés informatiques pour les interrogations des comptes depuis le domicile des municipaux.

8.3 DOMAINES – TERRAINS – FORÊTS ET PÂTURAGES

M. Jean-François Thuillard a participé aux groupes de travail extérieurs suivants :

- Présidence du triage forestier intercommunal Mèbre-Talent
- Vice-président de « Jorat, une terre à vivre au quotidien »
- Membre du Conseil d'administration de « La Forestière »

Domaines : En 2013, aucun changement n'est intervenu dans les locations de terrains à nos agriculteurs et à la société d'alpage.

Vigne : Notre parcelle de vigne située à Lutry, est toujours exploitée par son ancien propriétaire, M. Willy Blondel, qui vinifie également le produit de cette dernière.

Forêts : L'exploitation des bois s'est effectuée de la façon suivante :

-Décembre 2012 à février 2013 : une coupe de réalisation, en limite de la commune de Poliez-Pittet (proche des Adelins) a été effectuée par l'entreprise Ruch (146 m3). Les travaux ont été logiquement groupés avec un propriétaire privé pour des questions de rationalisation (42 m3).

-Janvier 2013 : 172 m3 ont été prélevés du côté du chemin de la décharge de Moille-Lombard et en lisière par l'entreprise Clerc.

-Janvier à mars 2013 : importante éclaircie sur la droite de la route des Pierres par le Centre de formation (363 m3) du Mont s/Lausanne.

-Février à mars 2013 : éclaircie au Chaumiau par l'entreprise Métraux (230 m3).

-Chablis : au contraire de 2012, il y a eu très peu de chablis en 2013. Les quelques arbres tombés ont été groupés avec les coupes les plus proches. A signaler que les arbres secs ne sont récoltés que si leur vente couvre les frais ou qu'ils représentent un risque pour les tiers. Les arbres bostrychés frais sont évidemment toujours exploités.

-Eclaircie de perchis : 342 m3 ont été récoltés au moyen d'un processeur dans nos jeunes peuplements qui représentent l'avenir de nos forêts.

Assortiments exploités :

Bois de service résineux	720 m3
Bois de feu, copeau et râperie	<u>533 m3</u>
	1'253 m3

Plantations :

Deux plantations ont été effectuées en limite de la commune de Poliez-Pittet et au bord du chemin de l'ancienne décharge de Moille-Lombard. Au total, 200 épicéas, 200 mélèzes, 25 chênes, 300 érables et 250 hêtres ont reboisé quelques 5'000 m2. Ces jeunes arbres ont été mis en terre et protégés des dents du gibier par nos collaborateurs.

Soins aux jeunes peuplements :

Au total 5,1 ha de jeunes peuplements ont été entretenus cette année. L'équipe communale a fauché la végétation concurrente sur 2,8 ha de plantation et réalisé des soins culturaux de base sur 0,6 ha. L'entreprise Métraux de Savigny a effectué le reste des soins nécessaires, soit 1,7 ha. Une grande partie de ces travaux ont bénéficié de subventions spécifiques.

Réfection de chemin :

Réfection importante de chemin forestier au lieu-dit « Pré-Camuz » (derrière le terrain de football côté village). Ce chemin a bénéficié d'une importante subvention (62%), car il permet d'entretenir une zone importante de forêt de protection.

Accueil :

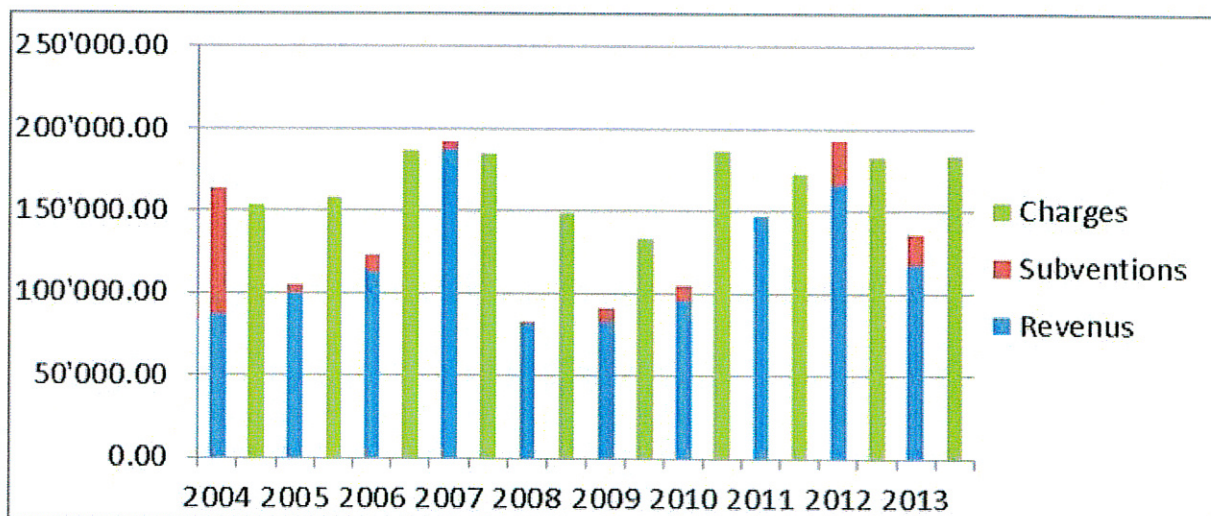
Par l'entretien courant des chemins, nos collaborateurs participent parfaitement et favorablement à l'accueil des promeneurs, des sportifs et autres utilisateurs de nos forêts.

Remarque :

Mis à part le traditionnel manque de gel (météo hivernale trop douce) permettant une exploitation des bois sans gros dégâts au sol, les travaux se sont parfaitement déroulés selon les attentes du garde forestier.

Coût de nos forêts depuis 2004

Années	Charges	Revenus	Résultats bruts	Subventions	Résultats nets
2004	153'754.20	87'719.85	-66'034.35	75'580.55	9'546.20
2005	157'749.70	100'086.80	-57'662.90	5'201.80	-52'461.10
2006	186'681.30	113'262.65	-73'418.65	9'582.90	-63'835.75
2007	184'687.25	187'797.90	3'110.65	4'508.60	7'619.25
2008	149'351.00	81'961.25	-67'389.75	975.00	-66'414.75
2009	133'006.55	82'391.60	-50'614.95	8'993.60	-41'621.35
2010	186'527.65	95'570.55	-90'957.10	9'126.10	-81'831.00
2011	173'195.75	147'295.15	-25'900.60	0.00	-25'900.60
2012	182'817.40	166'075.15	-16'742.25	26'526.20	9'783.95
2013	184'049.70	117'383.40	-66'666.30	18'252.00	-48'414.30



8.4 BÂTIMENTS

Hors les bâtiments scolaires du Bas-de-la-Fin, l'effort principal a été mis sur la sécurisation et la mise aux normes incendie de la grande salle.

De plus, la Municipalité a procédé à la réfection partielle de deux appartements du bâtiment de Belle Vue.

Dans la continuité du développement du chauffage à distance, cet immeuble a été raccordé dans le courant de l'été, l'ancienne chaudière à gaz étant en fin de vie.

RENDEMENT DES IMMEUBLES AVEC LOYERS en 2013

	Belle Vue	L'atelier	Bât.Congélateur Rue Village 8	Garage & Carrosserie
Loyers bruts	79'091.05	68'160.00	15'655.00	13'200.00
Participations locataires, charges de chauffage	8'560.00			
Participations locataires, machine à laver	1'360.00			
Intérêts compte bancaire	21.40			
Total des revenus	89'032.45	68'160.00	15'655.00	13'200.00
Conciergerie, salaires, charges sociales	-3'554.80	0.00	0.00	0.00
Electricité, eau, chauffage, épuration	-9'312.85	-15'232.10	-4'088.50	0.00
Entretien, réparations	-19'574.25	-6'111.70	-36.00	0.00
Frais compte bancaire	-61.25	0.00	0.00	0.00
Intérêt 3.0% s/capital **	amorti	-17'400.00	amorti	amorti
Assurances	-1'924.45	-2'032.35	-520.75	-559.15
Total des charges	-34'427.60	-40'776.15	-4'645.25	-559.15
Rendement net en francs	54'604.85	27'383.85	11'009.75	12'640.85
Rendement net en %	4.37%	4.72%	10.01%	7.44%
** Estimation fiscale	1'250'000.00	580'000.00	110'000.00	170'000.00

A Belle Vue, nous n'avons pas imputé de loyer pour les locaux de la voirie

8.5 TRAVAUX

42. Service de l'aménagement du territoire

La Commission s'est réunie à 19 reprises afin d'étudier la conformité des nouveaux dossiers de construction ou de rénovation.

15 autres réunions ont été nécessaires pour visiter 52 chantiers et contrôler la bienfacture de bâtiments achevés, avant délivrance des permis d'habiter ou d'utiliser.

Son président a tenu 4 séances de conciliation suite à des oppositions, de même que 13 entrevues avec des personnes souhaitant obtenir des renseignements avant le dépôt de leurs dossiers.

43-44. Routes, éclairage public, parcs et promenades

Routes

Véhicules :

L'évolution de notre commune génère, par ses nouvelles constructions, quartiers, routes, trottoirs, collèges, déchèterie, des surfaces supplémentaires à l'entretien en tout temps.

Suite à une réflexion sur le surplus de travail engendré par cette augmentation de prestations, la nécessité d'acquérir un petit véhicule articulé polyvalent est rapidement apparue. Le Conseil communal a accepté d'accorder le crédit nécessaire à son achat et la livraison est intervenue en septembre.

Utilisable en été pour la tonte, il peut être rapidement transformé en balayeuse. L'hiver, sa largeur hors-tout d'un peu plus de 1 mètre lui permet de déneiger les trottoirs. Il est également possible de l'équiper d'une saleuse, d'un taille-haie, d'un coupe-bordure ainsi que d'un pont de transport. Lors du choix de ce véhicule, la Municipalité a été très attentive à la facilité d'utilisation, ainsi qu'au montage et démontage aisé des accessoires. Elle est persuadée que cette acquisition novatrice donnera une efficacité accrue à notre service de voirie.

Nous avons également procédé au changement de notre lame à neige, l'ancienne n'étant plus opérationnelle.

Signalisation et entretien des routes :

Dans le courant de l'été et comme à l'accoutumée, nous avons procédé à la réfection des revêtements bitumineux sur certains tronçons. Ces travaux ont été complétés par de nouveaux marquages au sol, par le changement et la mise aux normes de tous les panneaux de signalisation routier de notre commune. Au chemin du Closel, nous avons élargi la route et construit un trottoir. En fin d'année, nous avons profité des travaux entrepris par l'Etat au chemin des Pierres pour reflacher, dans l'urgence, le tronçon qui nous appartient, avec l'accord de la Commission des finances.

Sécurité routière :

Suite aux mesures radar effectuées sur le territoire communal, les analyses démontrent que sur les axes principaux des vitesses excessives ont été enregistrées et qu'elles présentent un danger important. Les conclusions des diverses entités consultées sont claires. Des mesures de réduction de vitesse aux entrées de notre localité doivent être entreprises. Pour étudier ces mesures de sécurisation, la Municipalité a nommé une commission municipale avec le mandat de proposer des mesures techniques visant à réduire les risques liés à la circulation routière.

Composée de 2 municipaux et de 4 membres, cette commission s'est réunie à 5 reprises et a terminé ses travaux de réflexions qui seront présentés à la Municipalité au printemps 2014.

Eclairage public :

En 2013, la Municipalité a mandaté Romande Energie afin qu'elle établisse un plan directeur de l'éclairage public. Ce plan directeur a pour but de faire une analyse complète de l'éclairage public afin de planifier au mieux les investissements futurs en matière d'éclairage. Sa réalisation a duré environ 8 mois et il a été présenté à la Municipalité à fin 2013. Cette dernière a maintenant un outil qui lui permet de programmer le renouvellement de son éclairage en fonction de la vétusté de certaines installations, des nouvelles normes concernant, entre autre, l'utilisation des ampoules à vapeur de mercure. Elle va pouvoir planifier financièrement le renouvellement et la modernisation de ses installations d'éclairage public, afin de diminuer au maximum sa consommation d'énergie et de continuer à garantir un éclairage suffisant à la population.

A fin 2013, après une mise en concurrence, nous avons renouvelé le contrat d'entretien de l'éclairage public auprès de l'entreprise Duvoisin & Groux pour 4 ans.

Comme d'habitude, nous avons poursuivi le contrôle des mâts et des luminaires du village.

45. Ordures ménagères et déchets

La Municipalité tire un bilan positif pour notre commune. Les statistiques après 12 mois permettent de constater une forte baisse des ordures ménagères incinérables, qui s'accompagne d'un report sur les fractions recyclables de divers types. La Municipalité remercie la population et les entreprises pour les efforts consentis en matière de gestion des déchets. Depuis le 1^{er} janvier 2013, date d'introduction de la taxe au sac et à l'instar de nombreuses communes vaudoises, Froideville répond à la Loi cantonale de gestion des déchets de 2006 et à la volonté de sensibiliser la population et les entreprises à une gestion intelligente et responsable de leurs déchets. Un bilan de ce système incitatif à mieux gérer les déchets a été établi. Il permet de constater que l'introduction du sac poubelle taxé, couplée à la mise en place de la nouvelle déchèterie communale, et à des actions de sensibilisation, a eu une véritable influence sur le tri des déchets. On constate en effet :

- une baisse des ordures ménagères (- 46%)
- une augmentation du verre trié (+12%)
- des papiers et cartons (+ 11%)
- et des recyclables divers comme l'aluminium ou le fer ménager (+49%)

La volonté de mieux trier ses déchets est aussi exprimée au travers de leur taux de valorisation. De plus, le poids de déchets par habitant passe de 563 kg à 450 kg sur l'année concernée.

La Municipalité entend maintenant consolider ce système incitatif de gestion des déchets, afin de juger de ses effets sur plusieurs années.

Statistiques 2013 déchets				
Froideville				
Type de déchets	Tonnage/m3	Poids par hab	frais total	Frais/hab
		Kg 2013	année	
Ordures ménagères	184.65	87.64	fr. 83'913.00	fr. 39.83
Bois	83.86	39.80	fr. 15'597.00	fr. 7.40
Verre trié par couleur	88.41	41.96	fr. 8'910.00	fr. 4.23
Déchets inertes	61.92	29.39	fr. 4'848.00	fr. 2.30
Déchets végétaux	272.2	129.19	fr. 13'860.00	fr. 6.58
Ferraille ménagère	45.79	21.73	fr. 1'749.00	fr. 0.83
Papier/carton	160.4	76.13	fr. 4'276.00	fr. 2.03
Piles et Néon	0.67	0.32	fr. 0.00	fr. 0.00
Plastique/enconbrants/div	44.75	21.24	fr. 30'812.00	fr. 14.62
Huile	1.31	0.62	fr. 1'897.00	fr. 0.90
Incinérations	1.7	0.81	fr. 1'451.00	fr. 0.69
Total charge déchets	945.66	448.82	fr. 167'313.00	fr. 79.41
Frais de personnel			fr. 99'789.00	fr. 47.36
Achats imprimés			fr. 5'292.00	fr. 2.51
Imputations internes			fr. 16'750.00	fr. 7.95
Honoraires DESA			fr. 12'268.00	fr. 5.82
Part adm GEDREL			fr. 9'731.00	fr. 4.62
Location benne compact.			fr. 2'268.00	fr. 1.08
Remboursement frais			fr. 5'197.00	fr. 2.47
Électricité			fr. 1'295.00	fr. 0.61
Achats poubelles/sacs			fr. 3'118.00	fr. 1.48
téléphone déchèterie			fr. 628.00	fr. 0.30
assurances ECA			fr. 375.00	fr. 0.18
Total+frais généraux			fr. 156'711.00	fr. 74.38
Amortissement			fr. 28'125.00	fr. 13.35
Attribution à réserve			fr. 39'530.00	fr. 18.76
Total général charges			fr. 391'679.00	fr. 185.89
Revenus				
Crédit reprise PET/plast			0.00	0.00
Crédit reprise papier			-5'340.00	-2.53
Crédit reprise Verre			-6'528.00	-3.10
Crédit reprise ferraille			-2'561.00	-1.22
TVA à récupérer			-8'265.00	-3.92
Particip.s/charge salariale			-11'521.00	-5.47
Taxes annuelles			-126'107.00	-59.85
Rétrocession GEDREL			-61'937.00	-29.40
Rétro. GEDREL extra			-39'529.00	-18.76
indemnités présence			-3'840.00	-1.82
vente sacs/macarons			-380.00	-0.18
Total Revenus			-266'008.00	-126.25
Total élimination/coûts	945.66 T	448.82	fr. 125'671.00	fr. 59.64
Calcul taux de couverture (système causal) Taxes annuelles+ Rétrocession GEDREL Fr. 126'107.-+ Fr.61'937.-= Fr. 188'044.- divisé par le total général moins solde des revenus 391'679.- - 77'964.-= 313'715.- soit: 59.94%				
Taux de couverture causa	59.94%			
Taux de couverture impôt	40.02%			
Total	100.00%			
Facteur conversion kg	1000			
Habitants 31.12.2013	2107			
Total coût net 2009	-39.12%	755.74 tonnes	fr. 170'872.65	fr. 98.94
Total coût net 2010	-40.93%	967.43 tonnes	fr. 162'914.55	fr. 92.46
Total coût net 2011	-39.91%	963.75 tonnes	fr. 222'457.85	fr. 116.78
Total coût net 2012	-30.78%	1509.72 tonnes	fr. 277'368.68	fr. 139.46
Total coût net 2013	-59.98%	945.66 tonnes	fr. 125'671.00	fr. 59.94

46. Réseaux d'égouts et d'épuration

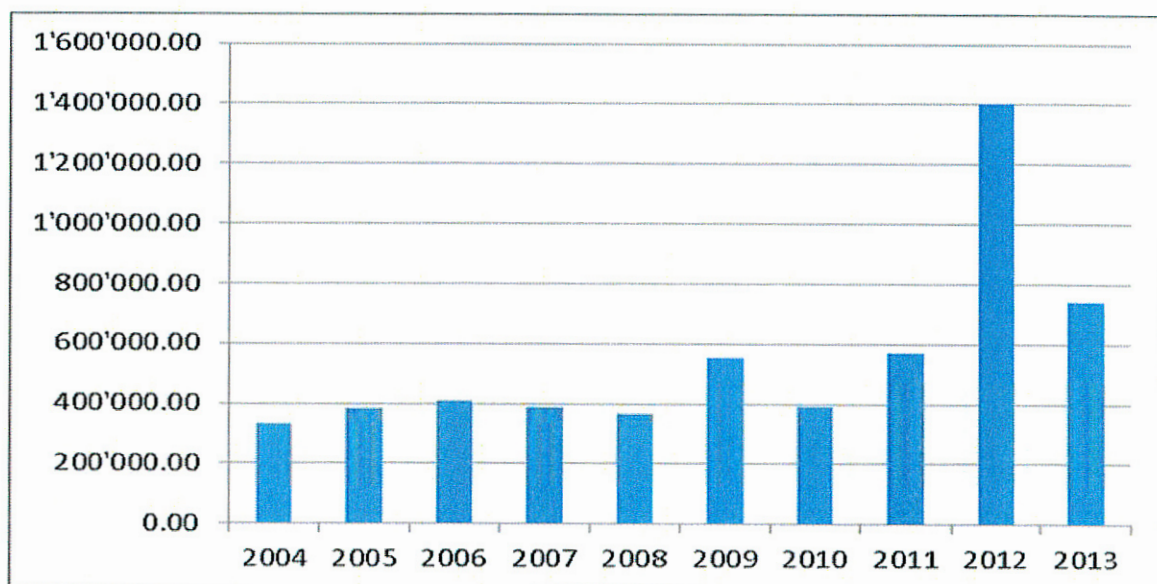
En 2013, nous avons terminé le curage des 7,5 km de collecteurs communaux d'eaux claires et d'eaux usées qui n'avaient pas été traités en 2012. De plus, nous avons procédé à un nettoyage complet des sacs de route.

Durant l'année et après de nombreux mois de travail, nous avons abouti à un nouveau règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux. Il a été approuvé lors du Conseil communal de décembre 2013. Les principaux changements concernent le mode de perception des taxes. La Municipalité a décidé d'appliquer, dans le nouveau règlement, le principe du pollueur-payeur. En effet, dès le 01.01.2014, à l'entrée en vigueur du nouveau règlement, une taxe d'épuration sera perçue par rapport au nombre de m3 d'eau potable consommée. Pour la taxe concernant l'évacuation des eaux claires, elle sera perçue par rapport aux m2 de surfaces bâties au sol et raccordées au réseau d'eau clair communal. Les taxes de raccordement pour les nouvelles constructions ont aussi été adaptées.

Taxes de raccordements et d'épuration depuis 2004

2004	330'819.10
2005	382'235.40
2006	407'519.69
2007	386'551.70
2008	366'874.55
2009	554'276.85
2010	393'300.05
2011	573'153.50
2012 *	1'403'475.26
2013	741'940.25

* En 2012, les taxes d'épuration ont augmenté et le compte épuration comprenait également la facturation du 2e semestre 2011, afin que sa gestion corresponde à une année civile et non plus de juillet à fin juin.



8.6 INSTRUCTION PUBLIQUE

M. J-F. Thuillard, responsable du dicastère, a participé aux différentes réunions concernant la bonne marche de notre établissement scolaire.

- Le Comité directeur (Codir) de l'ASICE, présidé par notre Municipal, s'est réuni à 12 reprises. Les affaires scolaires portées à l'ordre du jour des séances ont été nombreuses.

Les principaux sujets ayant retenu l'attention du comité sont les suivants :

- gestion des comptes 2013 et bouclage des comptes 2012
 - budget 2014
 - dérogations d'enclassement
 - entretien du bâtiment de la Combe
 - transports scolaires et rédaction d'un projet de préavis d'un règlement sur les transports scolaires
 - remise de nos structures UAPE à l'EFAJE
 - recherche de personnel pour la surveillance des enfants entre les horaires scolaires et les transports scolaires.
- Le Conseil intercommunal s'est réuni à 3 reprises.

Le Codir lui a proposé :

- les comptes et rapport de gestion 2012
- le budget 2014
- une demande de transfert des responsabilités organisationnelles en matière d'accueil de jour du secteur primaire à l'EFAJE

Tout ces préavis ont été acceptés.

Le Conseil d'établissement (CET) s'est réuni 4 fois durant l'année 2013. Les réunions ont été riches en discussions. Cette année, 3 points forts peuvent être relevés :

- avec l'entrée de la LEO, le CET a pu se prononcer sur les propositions d'horaires qui tiennent compte des exigences de la nouvelle loi, notamment du fait que l'école infantile est devenue obligatoire.
- la relation entre école et entreprises, déjà engagée l'année précédente s'est renforcée. Les représentants de la société civile au CET ont simulé, à l'attention des jeunes de 11^{ème} Harnos qui le souhaitent, des entretiens d'embauches, mettant ainsi leurs compétences de patrons à disposition. Par ailleurs, les curriculum vitae remis par les élèves ont été analysés et corrigés par une professionnelle des ressources humaines. L'expérience a été enrichissante, tant pour les patrons que pour les jeunes qui se sont sentis accompagnés.

- lors de la journée « à pied à l'école », un évènement a été organisé par le CET dans chaque village, espérant sensibiliser les parents aux dangers de la circulation aux alentours des bâtiments scolaires et aux bienfaits de la marche pour leurs enfants.

M. J.-F. Thuillard a assisté à l'assemblée générale de la caravane dentaire.

Mme Alice Henry a participé à l'assemblée du « passeport vacances » dont elle continue à assurer le suivi.

Au 1^{er} octobre 2013, les élèves fréquentant l'Etablissement scolaire de Cugy et environs se répartissaient de la façon suivante :

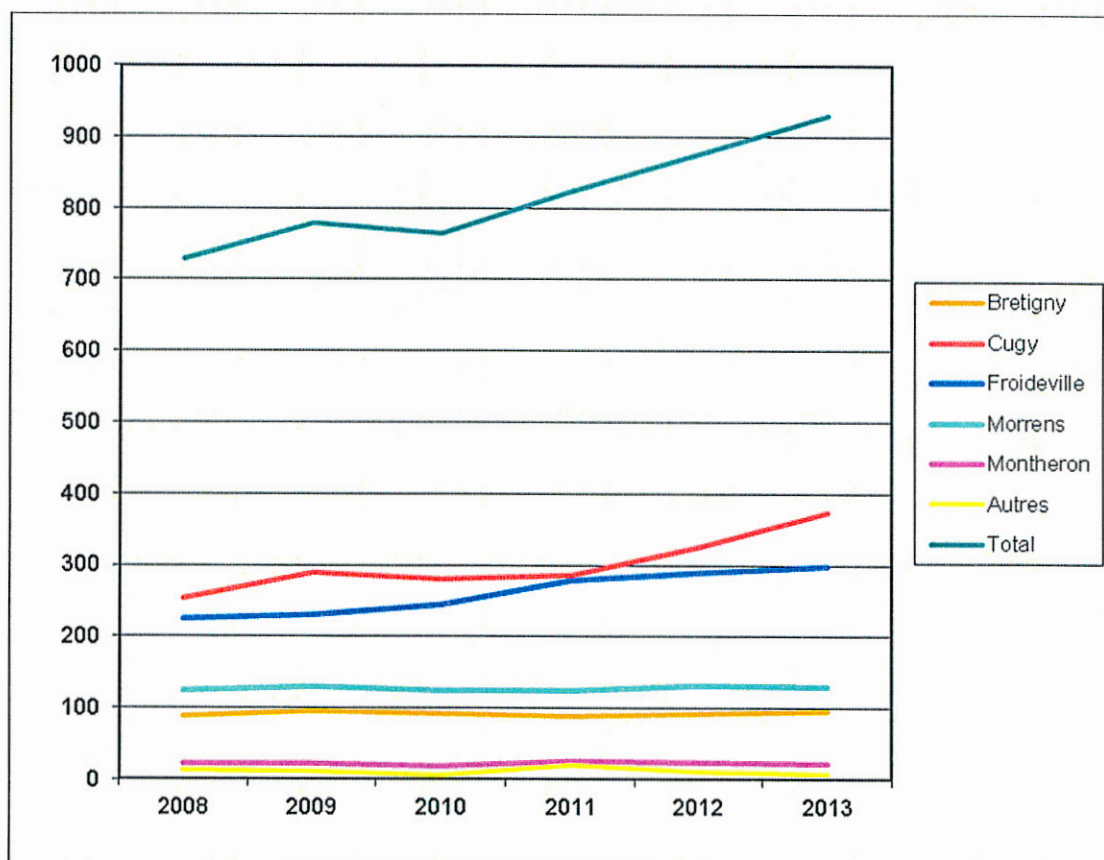
Tableau du nombre d'élèves par commune et par degré.

Année 2013-2014		Définitif au 01.10.2013					
-	Bretigny	Cugy	Froideville	Morrems	Montheron	Autre *	Total
1 P	12	47	27	9	1	0	96
2 P	12	42	29	13	2	0	98
3 P	10	36	27	6	1	0	80
4 P	8	34	35	13	4	0	94
5 P	7	33	31	9	2	0	82
6 P	6	34	23	13	1	0	77
7 P	10	39	29	19	1	0	98
8 P	6	25	27	11	1	0	70
EIP	1	6	1	2	3	0	13
Total Primaire	72	296	229	95	16	0	708
9 VP	2	12	8	3	0	1	26
9 VG	4	9	17	11	2	1	44
10 VSB	0	6	6	4	0	0	16
10 VSG	6	9	7	4	0	0	26
10 VSO	4	9	7	3	2	1	26
11 VSB	5	15	6	7	0	3	36
11 VSG	3	10	11	2	1	0	27
11 VSO	0	8	7	1	2	2	20
Total Second.	24	78	69	35	7	8	363
Total	96	374	298	130	23	8	929

* = y compris Lausanne-Ville

Pour mémoire, les effectifs étaient les suivants :

01.10.2008	729 élèves
01.10.2009	778 élèves
01.10.2010	766 élèves
01.10.2011	823 élèves
01.10.2012	875 élèves
01.10.2013	929 élèves



Pour notre commune, les élèves ont été répartis dans nos classes de la façon suivante :

Jusqu'aux vacances de Pâques :

- 5 classes au collège de la Fontaine
- 4 classes au collège du Platane
- 2 à l'administration communale
- 1 classe dans le pavillon scolaire (ludothèque)

Jusqu'aux vacances d'été :

- 4 classes au collège de la Fontaine
- 3 classes au collège du Platane
- 5 classes au collège du Chêne

A la rentrée d'août :

- 4 classes au collège de la Fontaine
- 4 classes au collège du Platane
- 5 classes au collège du Chêne



Site scolaire dès la rentrée 2013 avec les panneaux solaires en toiture

Collège du Chêne

La mise en service du collège du Chêne le 15.04.2013 nous a permis de proposer des salles de classes normalisées pour l'ensemble des élèves fréquentant notre complexe scolaire.

Ce sont 5 classes supplémentaires qui ont été mises à disposition de l'Etablissement scolaire, ainsi que 2 demi-classes, 1 salle de rythmique, 1 salle des maîtres, complétée par un local destiné à l'accueil des élèves gérés par l'EFAJE et un local bibliothèque-ludothèque.

Le sous-sol de ce bâtiment est équipé en locaux techniques, notamment une centrale de chauffage à distance alimentée en plaquettes forestières qui sont stockées dans 2 silos d'env. 100 m3 chacun.

L'énergie produite chauffe l'entier du complexe scolaire, le bâtiment Belle Vue depuis octobre 2013 et une parcelle privée. L'introduction est déjà effectuée au centre œcuménique.

L'inauguration de notre nouveau collège s'est déroulée les 28 et 29 juin.

Le vendredi 28 a été consacré à la cérémonie officielle en présence de Madame Anne-Catherine Lyon, du Préfet, des Députés du district, de la Direction des écoles et des représentants de la DGEO, de la Municipalité, du Conseil communal, des enseignants de Froideville et des représentants du Fonds du 700^{ème}. Nous avons notamment pu découvrir l'horloge offerte pour l'occasion par ce fonds.

Le samedi 29 nous avons les « portes ouvertes à la population » avec la complicité des utilisateurs de nos nouveaux locaux pour l'animation et celle de plusieurs sociétés locales pour la restauration que nous profitons une fois encore de remercier pour leur dévouement, malgré une pluie diluvienne pendant toute la journée.

Les anciens 5-6 secondaires sont devenus des 7-8 primaires. Une partie de ces 7-8 utilisent le collège de la Combe à Cugy qui, jusqu'en juillet 2013 n'accueillait que des secondaires. Froideville ne recense plus aucun secondaire depuis la rentrée.

Ces différents changements complexifiaient la répartition des tâches entre le primaire et le secondaire, surtout en cours d'une année comptable, afin de déterminer un coût de l'élève par catégorie.

Le Comité de direction a décidé de proposer au Conseil intercommunal des comptes 2013 avec 6 niveaux scolaires en primaire et 5 en secondaire, soit sans changement au cours de l'année comptable. Dès 2014, nous n'aurons plus qu'un seul coût de l'élève, comme proposé dans le budget 2014.

Malheureusement, nous avons mis en fonction un collège déjà plein et la venue de nouveaux habitants, majoritairement des familles avec enfants en âge de scolarité, nous a obligés à entreprendre rapidement une étude pour la création de classes supplémentaires (projet présenté et accepté par le Conseil communal en décembre).

De plus, le local prévu pour l'accueil des enfants s'est trouvé rapidement non normalisé pour les enfants en bas-âge et nous n'avions qu'une autorisation d'exploiter les locaux pour un court terme.

Le projet UAPE qui sera géré et loué par l'EFAJE permettra d'accueillir 48 enfants dans des conditions normalisées.



A droite, le nouveau Collège du Chêne et le terrain de basket attenant



Vue de l'horloge offerte par le Comité du Fonds du 700ème

8.7 TEMPLES ET CULTES

C'est M. Michel Girod qui était en charge provisoire de ce dicastère jusqu'au 30.06.2013 et qui l'a remis au nouveau Municipal, M. Rolf Gerber.

Plusieurs réunions ont eu lieu avec le Comité de l'ACOF dans le but de définir les conditions d'utilisation de ce centre lorsqu'il sera remis à la Commune et une convention a été établie à cet effet.

En parallèle, l'étude pour les aménagements à réaliser dans un proche futur s'est poursuivie.

8.8 POLICE – DEFENSE INCENDIE – PROTECTION CIVILE

Depuis 2012, M. Keller est membre du groupe de travail « Sécurité Gros-de-Vaud » du CRPS (Conseil Régional de Prévention et Sécurité) et participe aux séances de l'Association Vaudoise des Communes Déléгатrices (AVCD).

2013 fut une année des grands changements au niveau de la gendarmerie. En effet, au 01.07.2013, la Commune a changé de poste de gendarmerie de référence, en passant du Mont-sur-Lausanne avec son chef de poste M. Pittet, à Echallens et son chef de poste M. Rouiller. Ce changement s'est très bien passé au niveau de la relation du Municipal responsable M. Jan-Matti Keller avec le nouveau chef M. Rouiller. Les habituelles rencontres mensuelles ont été maintenues dans un climat tout-à-fait agréable et dans une très bonne collaboration. En fin d'année on nous a annoncé que les chefs de poste allaient effectuer une rotation en janvier 2014. Nous avons ainsi fait la connaissance du successeur de M. Rouiller en la personne de M. Molina.

Durant l'année 2013, la gendarmerie est intervenue à 146 reprises sur la Commune, contre 174 en 2012, soit une diminution de 16%.

Voici ci-après, une comparaison entre 2012 et 2013 des grosses rubriques qui nous concernent :

Type d'intervention	Nombre en 2012	Nombre en 2013	Différences
Demandes d'assistance	20	13	-7
Individus suspects ou perturbés	9	10	+1
Tapage, nuisance	13	7	-6
Vols	19	33	+14

Nous pouvons constater une baisse dans les rubriques « demandes d'assistance et tapage/nuisance », une stagnation au niveau « des individus suspects ou perturbés » et une forte hausse des vols. La diminution des tapages et nuisances est peut-être due au fait que les jeunes ont trouvé le terrain de basketball pour aller se défouler et que certains éléments perturbateurs ont grandi et subissent la loi du travail, ce qui leur laisse moins de temps pour faire les « zouaves » dans le village. En ce qui concerne l'augmentation des vols, elle a été particulièrement flagrante durant les mois d'été (juin, juillet, août) avec 17 vols, soit la moitié des vols de l'année. Nous avons eu, pendant cette période, quelques vols sur des chantiers qui ne sont pas surveillés, et une série de 8 vols en une nuit dans des voitures non fermées à clef. La Municipalité reste attentive à l'évolution des infractions commises sur notre territoire. Elle a constaté que mis à part ces quelques éléments de l'été, le reste de l'année peut être qualifié de plutôt stable.

En ce qui concerne la défense incendie, M. Keller a participé aux traditionnels exercices qui se font de plus en plus en collaboration avec le DPS Haut-Talent, dans l'optique de la future fusion des corps communaux de Bottens, Bretigny, Cugy, Froideville, Morrens et de la création du SDIS Haut-Talent.

Les statuts de la future association ont été adoptés par la majorité des Conseils général/communaux des communes concernées. Seule la commune de Cugy présentera son préavis au début 2014. Le futur SDIS Haut-Talent devrait voir le jour au printemps 2014.

En ce qui concerne la protection civile, la Municipalité a décidé de rejoindre l'Association intercommunale qui regroupe les communes du Gros-de-Vaud. Cette décision a été motivée par le fait que notre commune payait de toute façon son dû à l'Association, mais sans pouvoir donner son avis.

A cet effet, elle a présenté un préavis au Conseil communal qui l'a accepté en juin 2013. Notre demande d'adhésion est maintenant en cours auprès des instances cantonales.

8.9 SECURITE SOCIALE

Au 1^{er} semestre M. Michel Girod et au 2^{ème} M. Rolf Gerber ont participé aux réunions de :

- La Régionalisation de l'Action Sociale (RAS)
- L'Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile (AVASAD)
- Le Service d'aide familiale du Mont et environs (SAF)
- L'Association pour l'Entraide Familiale et l'Accueil de Jour des Enfants du Gros-de-Vaud et environs (EFAJE)

8.10 SERVICES INDUSTRIELS

En 2013, nous avons procédé à nos habituels contrôles de la qualité de l'eau potable qui s'avère toujours aussi bonne.

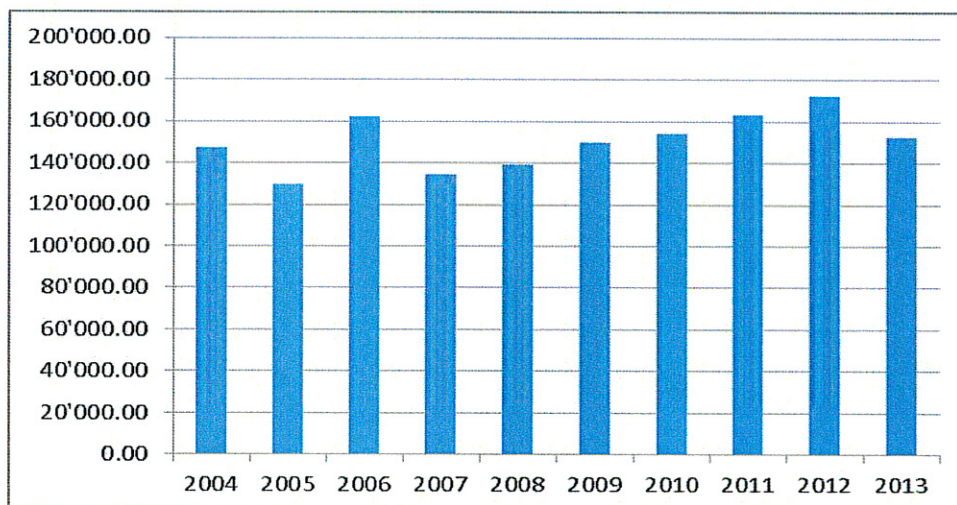
Dans le cadre du projet de recherche d'eau au Bucly, nous avons effectué des fouilles afin de récolter des données sur le potentiel d'eau potable qu'il y a dans cette région. Le bureau d'hydrogéologie mandaté a fait une analyse et une interprétation des résultats obtenus. Il évalue la production potentielle annuelle à env. 14'000 m³ d'eau. La consommation moyenne annuelle par habitant à Froideville s'élève à 57 m³. Nous pouvons donc en déduire que la production estimée au Bucly couvrirait les besoins de 245 habitants. Maintenant, la Municipalité doit étudier les investissements nécessaires au captage de cette source et la rentabilité de ceux-ci.

En fin d'année 2013, nous avons commencé à remplacer les vieux compteurs d'eau qui ont plus de 30 ans.

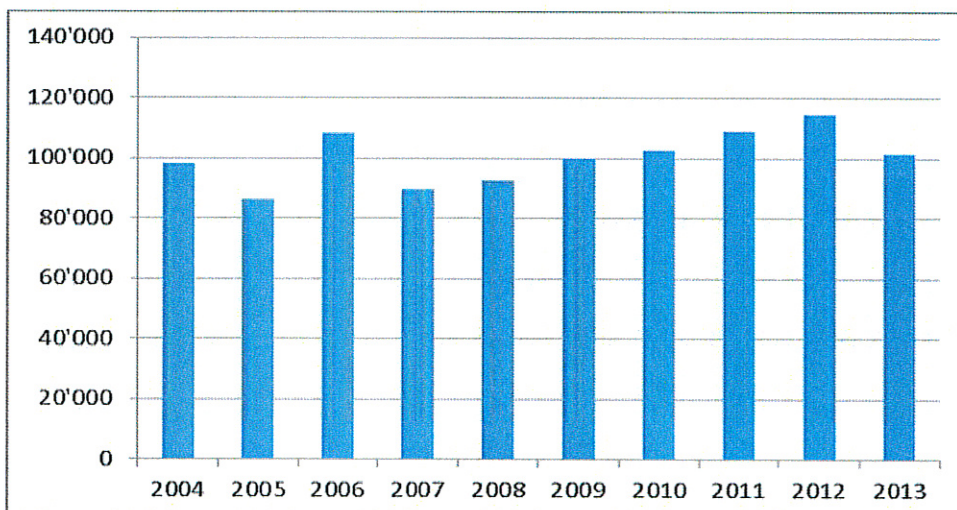
Ventes d'eau depuis 2004

	Année	M3	Fr.	Nombre d'habitants	M3 par habitant
1	2004	98'091	147'137.00	1519	64.58
2	2005	86'273	129'409.50	1524	56.61
3	2006	108'264	162'396.50	1562	69.31
4	2007	89'525	134'287.55	1611	55.57
5	2008	92'695	139'042.00	1658	55.91
6	2009	99'920	149'880.00	1727	57.86
7	2010	102'664	153'996.94	1762	58.27
8	2011	108'877	163'316.00	1905	57.15
9	2012	114'722	172'083.00	1989	57.68
10	2013	101'574	152'361.00	2107	48.21

Ventes d'eau en Francs



Ventes d'eau en m3



9. CREDITS ACCORDES PAR LE CONSEIL COMMUNAL AU 31.12.2013

DOSSIERS TRAITES EN 2013									
Préavis No.	Objets	Crédits accordés	Montants engagés au 31.12.2012	Dépenses 2013	Coûts nets au 31.12.2013	Prélèvements à réserves	Amortissements Amort. Suppl Prél. Réserves Subsides	Solde à amortir au 31.12.2013	En cours (EC) Terminé (T)
90/2009	Bassin de rétention de Pré-Camuz	378'000.00	339'441.00	8'800.00	348'241.00		12'600.00	335'641.00	T
94/2010	Crédit étude agrandissement collège	596'000.00	372'769.60	0.00	372'769.60		19'875.00	352'894.60	T
105/2010	Déchèterie du Bochet	875'000.00	838'512.85	6'721.90	845'234.75	0.00	210'534.00	634'700.75	T
116/2011	Crédit construction nouveau collège	8'963'000.00	4'644'002.27	4'413'889.85	9'057'892.12		0.00	9'057'892.12	T
123/2012	Etude développement centre villageois	215'000.00	0.00	186'193.20	186'193.20			186'193.20	T
124/2012	Rénovation collège du Platane	1'340'000.00	834'897.92	383'578.93	1'218'476.85		60'179.95	1'158'296.90	EC
128/2012	Chauffage à distance	680'400.00	160'398.90	217'802.11	378'201.01		14'576.01	363'625.00	EC
129/2012	Mise en sécurité de la grande salle	50'000.00	0.00	48'853.40	48'853.40			48'853.40	T
131/2012	Bassin fontaine du Rossy	40'000.00	0.00	0.00	0.00			0.00	EC
135/2013	Closel-trottoir et éclairage public	210'000.00	0.00	11'000.00	11'000.00			11'000.00	EC
136/2013	Véhicule Egholm	110'335.00	0.00	111'700.05	111'700.05		1'365.05	110'335.00	T
137/2013	Ch. du Moulin - conduite d'eau & hydrante	63'750.00	0.00	56'735.80	56'735.80			56'735.80	T
140/2013	Lame à neige	18'000.00	0.00	16'000.00	16'000.00			16'000.00	T
150/2013	Pavillon scolaire et UAPE	1'560'000.00	0.00	18'640.80	18'640.80			18'640.80	EC
Après démarrage du chantier du nouveau collège, les préavis 94/2010 et 116/2011 devront être regroupés, sous déduction de Fr. 86'000.00 du préavis 94/2010, qui représentent les frais de la procédure du concours préalable et qui ne peuvent pas être englobés dans le coût total. La nouvelle situation se présente ainsi :									
94-116	Construction nouveau collège	9'473'000.00	5'016'771.87	4'413'889.85	9'430'661.72	0.00	19'875.00	9'410'786.72	EC

10. REGISTRE FONCIER

REGISTRE FONCIER - ETAT DES PROPRIETES COMMUNALES AU 31.12.2013

Objets	Parcelles No.	ECA No.	Terrains						Total m2	Estimation fiscale Fr.	DDP Superficie m2	En faveur de :
			Place-jardin m2	Pré-champ	Bâtiment m2	Inculte chemins	Pâturage	Forêt				
Administration communale	3	68	1107		230				1337	0.00	554	610-Souterrain-Magnenat
PCI - Centre œcuménique	26	565		2718	292				3010	300'000.00	1350	655-Centre œcuménique
Bâtiment congélateur	27	17	97		98				195	110'000.00		
Ecoles	30	358	19217		320				20808	0.00		
	607				1271					0.00		
Grande salle	34	154	459		337				796	0.00		
Carrosserie + terrain football	71	166		6462	163				6625	170'000.00		
Cimetière	80					1933			1933	0.00		
Beau Regard	84							2070	2070	600.00		
Beau Regard	90			2135				25775	27910	18'000.00		
Le Raffort	130			10719	34			1175	11928	6'000.00		Bâtiment à disposition du " Foyer"
Baccalins - Réservoir	134			262					262	0.00		
Baccalins - Réservoir	136	418		303	24				327	0.00		
Pré Camuz - Ex Delisle	160			5525					5525	65'000.00		
Pré Camuz - Parc Fc Froideville	161			5497					5497	2'500.00		
Divers endroits : (Pré Camuz, Le Bucly, Le Chaumiau, Au Jorat, Les Origines, Les Alloux, Mollie Lombard)	170		11642	0	204 374	17871	233773	1117049	1383881	825'000.00	3480 13775	520 - Société d'alpage 521 - FC Froideville Sport 323 - Captages Lausanne Cibleries Réservoir des Origines
Les Pochattes	180			15264				956	16220	7'800.00		
Planche aux lièvres	190			11799				1386	13185	5'600.00		
La Possession	205			18943					18943	10'000.00		
La Possession	208			30645					30645	15'000.00		
Les Arreneys	211			13442					13442	6'300.00		317 - Sources
Les Epinettes	216			6148					6148	2'500.00		

Objets	Parcelles No.	ECA No.	Terrains						Total m2	Estimation fiscale Fr.	DDP Superficie m2	En faveur de :
			Place-jardin m2	Pré-champ	Bâtiment m2	Inculte chemins	Pâturage	Forêt				
Les Communailles	225	62	197		63				260	0.00	260	779 - Raiffeisen
Les Communailles	228	B11		277					277	0.00		Réserve incendie 36 m2
Les Arrenneys	235			20814					20814	9'600.00		
Le Rossy - Ex Gerold	279	175a 319 175b	1754		781 22 86				2643	800'000.00		
Le Chalet	306									0.00		Sources
Mollie Lombard	307									0.00		Sources
Parc face grande salle	331			314					314	0.00		
Belle Vue	365	193 705 B13	2610		393 5				3008	1'250'000.00		Souterraine - garages 90 m2 464-Romande Energie-24m2
Le Rossy - Lavoir	372	236 307 383 574 708	6696		20 88 24 16			506	7350	0.00	10	537 - Swisscom Ancienne Step Bâtiment boulistes Station pompage Rossy Chambre de captage Rossy Couvert déchèterie
Ferme rue du Village	399	21	625	3406	425				4456	1'300'000.00		Ex-Jean-Pierre Delisle
Le Bochet - Bois d'Archens	487	803		3834	126			845	4805	5'000.00		Pompage souterrain - 21 m2
Champs Montaney	518			366				270	636	3'600.00		
Place du Village	618	785	367						367	0.00		Fontaine et couvert
Rte Villars-Tiercelin	774		92						92	0.00		Au coin de la laiterie
Rue du Pré Lutry : Les Plantes - Vignes	902 5128		161			1114			161 1114	0.00 12'000.00		Places de parc de remplacement
Valeur fiscale totale au 31.12.2012									1616984	5'085'500.00		

11. UTILISATION DES COMPETENCES

Dans le cadre des compétences générales qui ont été accordées par votre Conseil à la Municipalité, il y a lieu de citer l'utilisation qui en a été faite, à savoir :

11.1 Autorisation générale de placer les disponibilités communales auprès de la Banque Raiffeisen du Gros-de-Vaud

Conformément à l'autorisation du Conseil communal et comme elle l'a fait jusqu'à ce jour, la Commune de Froideville s'est adressée à l'agence locale pour la totalité de ses placements.

11.2 Autorisation d'engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles

La Municipalité a dépassé la limite de Fr. 5'000.00 par compte prévu au budget dans les cas suivants :

320.314.3	Entretien chemins	Fr. 6'630.00
350.314.2	Entretien, immeuble Belle Vue	Fr. 9'574.25
430.314.1	Entretien, goudronnages, revêtements de routes	Fr. 46'618.75
510.315	Entretien, matériel	Fr. 5'611.15
510.352.1	Participations, coûts des élèves, primaires	Fr. 23'033.40
710.365.3	Accueil familial de jour, réseau LAJE	Fr. 42'166.15

Comme vous pouvez le constater, il s'agit de dépenses indispensables à notre bon fonctionnement. Les travaux extraordinaires réalisés sur le chemin des Pierres, pour un montant hors budget de Fr. 43'900.00 et admis par la Commission des finances, est compris dans ces montants. Ces rubriques représentent un montant total de Fr. 133'633.70 soit le 1,43 % de nos dépenses.

11.3 Autorisation générale de statuer sur les aliénations et acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts sociales de sociétés immobilières

Nous n'avons pas utilisé cette compétence en 2013.

11.4 Autorisation générale de plaider dans les limites des compétences

Nous avons fait appel à un avocat pour défendre nos intérêts dans certains cas de recours contre des projets de constructions ou d'oppositions à certaines mises à l'enquête publique réglementaires, pour la remise en eau de la fontaine du Rossy, ainsi que contre un projet de construction d'une usine de bio-méthanisation.

12. PROJETS ET REALISATIONS A COURT TERME

En 2014, nous souhaitons traiter les principaux objets suivants :

- Construction de modules scolaires et UAPE.
- Aménagement de locaux pour la voirie.
- Remplacements du bassin de la fontaine de la rue du Four.
- Travaux de remplacement de collecteurs aux Raveyres-Pré Bugnon – EU/EC 607-630.
- Poursuite de l'étude de développement du centre du village.
- Poursuite de l'étude pour la recherche d'eau.
- Etude et évaluation des frais de remise en état du bâtiment de l'ACOF (chauffage et enveloppe)
- Continuation des travaux sur la fusion de communes.

13. CONCLUSIONS

Nous remercions vivement toutes celles et ceux qui donnent une partie de leur temps à la bonne marche et à l'animation de notre Commune.

Nous souhaitons d'ores et déjà une cordiale bienvenue à toutes les personnes qui nous rejoindront en 2014. Elles seront nombreuses et nous espérons qu'elles trouveront le cadre de vie espéré et qu'elles sauront faire l'effort d'intégration nécessaire pour une vie communautaire harmonieuse.

13.1 Décisions

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nous concluons le présent rapport en priant le Conseil communal :

- vu le rapport/préavis No 153/2014 du de la Municipalité relatif aux activités et à la gestion de la Commune pour l'exercice 2013 ;
- où le rapport de la Commission de gestion ;
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour

LE CONSEIL COMMUNAL DE FROIDEVILLE

DECIDE

1. De donner décharge à la Municipalité pour sa gestion durant l'exercice 2013 ;
- 2.. De ratifier l'utilisation des compétences déléguées à la Municipalité selon chapitre 11 ci-avant.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Le Syndic :

Michel PITTET

AU NOM DE LA MUNICIPALITE



La Secrétaire :

Alice HENRY

Directions responsables : Administration générale – M. Michel PITTET, Syndic

Froideville, le 28 avril 2014/MP/ah

Abréviations diverses

ACOF	Association du Centre Oecuménique de Froideville
ACT	Activités créatrices sur Textiles (classe de couture)
AEAI	Association des établissements cantonaux d'assurance incendie
AET	Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région bassin supérieur Talent (AET)
AG	Assemblée générale
APEMS	Accueil pour enfants en milieu scolaire
ASICE	Association scolaire intercommunale de Cugy et environs
AVASAD	Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile
AVCD	Association Vaudoise des Communes Déléгатrices
BAMO	Bureau d'assistance du maître de l'ouvrage
CAT	Commission communale d'aménagement du territoire
CC	Conseil communal
CG	Commission de gestion
CIP	Caisse intercommunale de Pensions
CODIR	Comité de Direction
COE	Centre oecuménique
COSEDEC	Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets
CRPS	Conseil Régional de Prévention et Sécurité
DPS	Détachement de Premier Secours
EC	Eaux claires
ECA	Etablissement Cantonal d'Assurance
EFAJE	Entraide Familiale et l'Accueil de Jour des Enfants du Gros-de-Vaud
EH	Equivalents habitants
EU	Eaux usées
GEDREL	Gestion des déchets de la région lausannoise
Gropil	Groupe de pilotage
PALM	Projet d'agglomération Lausanne-Morges
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
PPLS Crenol	Psychologues, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire – Couronne de la région Nord-ouest lausannoise
PV	Procès verbal
RAS	Régionalisation de l'action sociale
SDIS	Service de Défense Incendie et de Secours
SDNL	Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL)
SECRI	Service des communes et des relations institutionnelles
SFFN	Service des forêts, de la faune et de la nature
STEP	Station d'Epuration
STREL	Station de relevage (eaux usées)
TL	Transports publics de la région lausannoise
TRIDEL	Usine de valorisation thermique et électrique des déchets